



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agriculture et pêche : budget

Question écrite n° 3888

Texte de la question

M. Gautier Audinot appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le montant des subventions accordées à la Fédération nationale des foyers ruraux, qui regroupe à ce jour 200 000 adhérents à travers 3 500 associations de bénévoles, participant à l'éducation populaire et au maintien de la vie dans nos villages. La FNFR, fondée en 1946, met en oeuvre depuis trois ans des programmes de formation de bénévoles et de professionnels, et contribue au financement des salaires des délégués régionaux. Sachant que la diminution de la subvention annuelle conduirait à des suppressions d'emplois et à l'arrêt des activités principales, il lui demande de porter au niveau du budget primitif de 1992 la dotation de la fédération, afin de permettre le bon fonctionnement de ce pivot de l'animation rurale et du développement local.

Texte de la réponse

De fortes contraintes budgétaires ont frappé les crédits consacrés à l'animation rurale qui sont passés de 22,45 millions en 1996 à 17,07 millions en 1997, et même à 14,5 millions de francs après régulation, soit une diminution de 36 %. Néanmoins, la subvention attribuée à la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR) dans le cadre de la convention pluriannuelle a pu être maintenue à 5 millions de francs, ce qui n'a pas été le cas pour les autres réseaux associatifs. La FNFR bénéficie également des aides de l'Etat sous forme de 43 postes FONJEP ainsi que de 7,5 postes de fonctionnaires mis à disposition par la direction générale de l'enseignement et de la recherche. L'ensemble de l'aide du ministère de l'agriculture et de la pêche représente ainsi un montant de 9,2 millions de francs pour l'année 1997, ce qui place la FNFR au premier rang des bénéficiaires sur les crédits de l'animation rurale. Un complément de 100 000 francs a pu être dégagé pour la FNFR au titre de l'exercice 1997 mais il n'est pas possible d'aller plus loin dans le redéploiement des crédits.

Données clés

Auteur : [M. Gautier Audinot](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3888

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 septembre 1997, page 3122

Réponse publiée le : 8 décembre 1997, page 4473